Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213503618-20260605-2642_DM1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VIVIER SUR MER

L'an deux mil vingt-six à dix-huit heures, le 05 juin, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Le Vivier-sur-Mer en séance publique sous la présidence de Madame CERVEAU Carole, maire du Vivier sur Mer

Etaient Présents : BIHOUR Nathalie, BOUAISSIER Michel, BRIQUET Marie-Paule, BRIZARD Charlotte, CERVEAU Carole, CHEVALIER Denis, CHOQUET Laeticia, CORTEYN Merlin, DUPUY Armelle, EON Armelle, MOTTES Stéphane, POTILLION Christopher, VETTIER Arnaud

Pouvoir(s) : Anne COUPEZ donne pouvoir à Armelle EON

Absent(s) excusé(s) : ROHAUT Yannick, COUPEZ Anne

Secrétaire de séance :

Date de convocation :26/05/2026

Date d'affichage : 26/05/2026

Délibération n°26/42 : Budget Assainissement – Décision modificative n°1

Objet : Budget Assainissement – Décision modificative n°1

Vu le budget Assainissement 2026,
Considérant la nécessité d'ajuster les comptes afin de rectifier les écritures de TVA,
le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'APPROUVER** la décision modificative de crédits n° 1 suivante :

Section de fonctionnement	Montant
R/70611	+ 170 000
D/673	+ 204 000
D/0023-Virement à la section d'investissement	- 34 000

Section d'investissement	Montant
R/021- Virement de la section de fonctionnement	-34 0000
D/2315-installations matériels , outillages	-34 0000

Suivent les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Vivier sur Mer, le 5 juin 2026.

Le Maire,
Carole CERVEAU

MAIRIE DE LE VIVIER-S/MER
Ille-et-Vilaine

Secrétaire de Séance,
Armelle DUPUY

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213503618-20260605-2642_DM1-DE